

La correspondance comprend les lettres par lesquelles MM. Jules Henriet, Deraine et Salé s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Assemblée apprend avec peine la mort de M^{me} Bénard, membre correspondant, et envoie à sa famille l'expression de ses regrets sympathiques.

Il est procédé au vote sur l'admission, à titre de membre correspondant, de M. Champagne, de Connigis, présenté par MM. l'abbé Jovenay et l'abbé Taine ; l'admission est prononcée à l'unanimité des membres présents.

M. le capitaine Dürr donne lecture de son compte-rendu d'un mémoire publié dans le Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, intitulé : « La Compagnie de Foucaud en quartier d'hiver dans le Dauphiné, en 1656 ». Notre collègue, résumant ce mémoire d'une façon très complète et fort intéressante, nous fait connaître les charges écrasantes, matérielles et morales, qui incombaient à ceux qui étaient obligés de loger ce qu'on appelait les gens de guerre qui, pour la plupart, étaient des gens de sac et de corde. Il compare ce qui se faisait à cette époque avec la manière dont, aujourd'hui, sont logées les troupes qui changent de garnison ou se rendent aux camps d'instruction. Cette comparaison est toute à l'avantage des soldats modernes qui n'ont pas les habitudes de brutalité et de spoliation des soudards d'autrefois et qui s'entendent cordialement avec la population civile.

SÉANCE DU 5 MARS 1914

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, F. HENRIET, PRIEUR, BRISBART, MAILLARD, SALÉ, PERTHUISOT, POMMIER, MINOUFLET, BRIET, DERAINE, capitaine DURR, FRÉMONT, abbé TAINE et LEGRAND.

Excusés : MM. HUSSON, LEROUX, RIOMET, DUDRUMET, DELERY et abbé GUYOT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société :

- 1^o *La Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front*, par M. Dommanget, don de l'auteur.
- 2^o *La Géographie de Terre-Neuve*, par M. Robert Perret, docteur ès-lettres, membre de la commission de topographie du Club Alpin, don de M^{me} Perret, membre titulaire.

M. le Président fait part à l'Assemblée du décès de M. Romagny, membre titulaire, ancien Receveur de l'Enregistrement, qui faisait partie, depuis 1873, de notre Société à laquelle il s'est toujours intéressé, tant pendant son séjour à Château-Thierry qu'à Charly où il avait pris sa retraite.

La Société de géographie de Neuchâtel (Suisse) demande l'échange de ses publications avec les nôtres ; l'Assemblée décline cette proposition, l'objet de nos travaux étant tout différent de celui de la Société neuchâteloise.

La Revue de Champagne et de Brie eut une existence assez longue, sa publication cessa vers 1901 ; un Comité littéraire se propose de fonder une nouvelle Revue et sollicite l'adhésion des Sociétés historiques des pays qui constituaient autrefois le gouvernement de Champagne. L'Assemblée consultée accepte volontiers d'entrer en relations d'échanges avec cette nouvelle publication qui promet d'offrir autant d'intérêt que l'ancienne Revue.

M. Pommier donne lecture d'une lettre de M. Broche, archiviste départemental, au sujet des documents concernant l'abbaye de Val-Secret ; ces pièces seront envoyées en communication à l'Hôtel de Ville de Château-Thierry, aussitôt que la demande en sera faite à M. le Préfet par le Secrétaire de la Société.

M. Tartière, instituteur à Saulchery, a offert à la Société, sous le titre de « Un joli coin de la Champagne viticole », une description très réussie de la commune de Saulchery. M. Lucien Briet qui en fait le compte-rendu, félicite l'auteur de cette monographie fort attrayante.

M. l'abbé Taine entretient ses collègues de l'état lamentable

des églises d'Essises, de Vendières, de Montlevon, de La Celle et de l'Épine-aux-Bois. Il demande si la Société ne pourrait pas provoquer, dans notre arrondissement, un effort en vue d'empêcher la destruction presque complète, dans un délai assez court, de ces édifices d'une certaine valeur archéologique, en sus de l'intérêt qu'ils présentent pour les besoins du culte. M. l'abbé Taine croit qu'une conférence faite à Château-Thierry par le défenseur des églises de France, M. Maurice Barrès, servirait utilement la cause de ces modestes édifices. M. le Président, répondant à notre collègue, pense que cette question demande à être étudiée et qu'elle pourra l'être utilement dans le cours de la prochaine séance.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1914

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, Fréd. HENRIET, DUDRUMET, BRISBART, MAILLARD, RIOMET, MOREAU-NÉLATON, M^{lle} Étienne Moreau-Nélaton, abbé GUYOT, MINOUFLET, POMMIER, HUSSON, PERTHUISOT, BRIET, capitaine DURR, FRÉMONT, abbé TAINE, LEROUX et LEGRAND.

Excusés : MM. DERAINE et SALÉ.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrage offert à la Société :

Les Églises de chez nous, arrondissement de Soissons, 3 volumes, par M. Moreau-Nélaton, don de l'auteur.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon demande l'échange de ses publications avec celles de notre Société ; l'Assemblée émet un avis favorable.